



LE COMITÉ MONDIAL POUR LES APPRENTISSAGES TOUT AU LONG DE LA VIE (CMA)

*présente le*

**8<sup>ème</sup> SEMINAIRE INTERNATIONAL  
SUR LES APPRENTISSAGES TOUT AU LONG DE LA VIE  
10 décembre 2013 – Cnam Paris - 9h-17h  
Amphithéâtre Robert FAURE – 292, rue Saint martin – 75003 Paris**

## **Apprentissages tout au long de la vie et interculturalité : quels défis?**

*A l'occasion d'une synthèse publiée dans sa [quatrième Lettre](#) sur l'interculturalité, le Comité mondial des apprentissages tout au long de la vie (CMA) s'appuie sur l'idée que les apprentissages tout au long de la vie concourent à la construction du multiculturalisme, du « vivre ensemble » et contribuent au développement du dialogue interculturel.*

*Il nous a paru important de faire un point sur les concepts, les politiques, les projets et les pratiques, qui permettent pensées et actions dans ce domaine, avec un focus sur l'éducation à l'interculturel malgré le réel « casse-tête » sémantique auquel nous nous sommes heurtés : multiculturalisme, multiculturel, inter culturalisme, interculturel-pluriculturalisme, transculturalisme et autres...*

*Cette journée apportera, nous l'espérons, des éléments de réponses sur ce sujet riche et complexe.*

## PROGRAMME DU SÉMINAIRE

**09h00 OUVERTURE** Gilles SCHILDKNECHT, Directeur délégué,  
Direction nationale des formations du CNAM

**09h15 TABLE RONDE INTERNATIONALE** animée par  
Fabrice GUTNIK, membre du Bureau du CMA

**Armoogum SAWMY ( Inde)**, Visiting professor, MBA Doctorate Cross cultural  
business practices

**Evalde MUTABUZI**, (Rwanda), Professeur de management interculturel à l'École  
de management

**Marian KOLENCIK** ( Slovaquie), PhD slovaque euroformes (Pressenti)

**11h00 DES LIVRES, DES AUTEURS** animé par  
Farida TEMIMI, secrétaire générale adjointe du CMA

**Karima BERGER** et **Christine RAY**, Auteurs de « *Toi, ma sœur étrangère* »  
Éditions du Rocher

**13h00 PAUSE DEJEUNER**

**14h00 TEMOIGNAGES ET DEBAT**  
animé par **Farida TEMIMI**, secrétaire générale adjointe du CMA  
et **Evelyne DERET**, *Vice-présidente* du CMA

**Martine PRETCEILLE**, Professeur (Pressentie)

**Olivier MEUNIER**, INRP, (Pressenti)

**16h00 AUDITION PUBLIQUE INTERNATIONALE** animée par  
**Evelyne DERET**, *Vice-présidente* du CMA

**Mustapha CHERIF**, Philosophe et universitaire algérien.  
Lauréat 2013 du Prix UNESCO pour le dialogue interculturel

**17h00 CONCLUSION** par **Yves ATTOU**, Président du CMA

# BULLETIN D'INSCRIPTION

**Au 8ème Séminaire international des apprentissages tout au long de la vie**

**Mardi 10 décembre 2013 – 9h-17h30**

(Bulletin à retourner par voie postale à : CMA 40, rue des Blancs Manteaux 75004 Paris

ou par e-mail : [worldcommittee@yahoo.com](mailto:worldcommittee@yahoo.com) )

Je soussigné(e) NOM Prénom : .....

demande mon inscription au 8<sup>ème</sup> Séminaire international des apprentissages tout au long du 18 juin 2013 – CNAM Paris

Tarif : 150€ (déjeuner compris)

Tarif étudiant : 50€ (déjeuner compris) ; 30€ ( déjeuner non compris )

Organisme : .....

Fonction : .....

Adresse postale :

.....

.....

E-mail : ..... Tél : .....

Ci-joint un chèque de .....€ à l'ordre de " CMA " adressé avec ce bulletin d'inscription par voie postale : CMA 40, rue des Blancs Manteaux 75004 Paris

Un chèque de .....€ à l'ordre de " CMA " est adressé simultanément par voie postale suite à l'envoi par mail de ce bulletin d'inscription. Adresse postale : CMA 40, rue des Blancs Manteaux 75004 Paris

Le paiement sera effectué par un versement de banque à banque, au profit du compte bancaire : " CMA ", Agence Société générale (Paris 03051-France), tel : (33)145552817

Références bancaires / Banque : 30003, Agence : 03051, n° de compte bénéficiaire : 0050824393, clé : 22

Identification internationale / IBAN : FR76 30003 03051 00050824393 22 / BIC-ADRESSE SWIFT : SOGEFRPP

## DISPOSITIONS GENERALES :

- L'acquittement du droit d'inscription donne accès à la totalité des sessions, au déjeuner et à l'envoi du compte-rendu.
- Les règlements en une autre monnaie sont effectués sur la base du taux de change du jour du règlement.
- Compte tenu du nombre limité de places, les inscriptions seront enregistrées par ordre d'arrivée (bulletin d'inscription + règlement).
- Les annulations effectuées après le 1<sup>er</sup> décembre 2013 ne donneront lieu à aucun remboursement.